

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE BANGANGTE

B.P. 18 Bangangté- Cameroun

Tel. +237 233 48 41 57;

communedebangangte@gmail.com

Site Web : www.communedebangangte.net



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

BANGANGTE COUNCIL

P.O BOX. 18 Bangangte- Cameroon

Phone: +237 233 48 41 57;

communedebangangte@gmail.com

Website : www.communedebangangte.net

DECISION N°009-2024/D/SG/C-BGTE/2024
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°000115/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu l'Arrêté n°000076/A/MINDDEVEL du 31 mai 2021 Constatant l'élection du Maire à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 19 mai 2021 dans la Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Décision municipale N°16/DM/SG/C.BGTE/24 du 29 Avril 2024 constatant la composition de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bangangté,

Vu l'Avis d'Appel d'Offre DAO N° 08/AONO/C-BGTE/CIPM-BGTE/2024 du 24 Juin 2024

POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE BATIMENTS (C, D, G ET K) ET CONSTRUCTION D'UNE RAMPE D'ACCES POUR PMR AU MARCHE CENTRAL DE BANGANGTE, INITIES DANS LE CADRE DU PDFVM DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST

Vu la proposition d'attribution du 17 Juillet 2024 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Bangangté.

DECIDE

Article 1^{er} : Les travaux cités dans le tableau ci-dessous, objets du Dossier d'Appel d'Offre

N° 08/AONO/COMMUNE-BGTE/CIPM-BGTE/2024 du 24 juin 2024 :

Sont attribués à l'entreprise ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délais (mois)
<i>TRAVAUX D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE BATIMENTS (C, D, G ET K) ET CONSTRUCTION D'UNE RAMPE D'ACCES POUR PMR AU MARCHE CENTRAL DE BANGANGTE, INITIES DANS LE CADRE DU PDFVM DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST</i>	ERICO&BROTHERS LTD BP 15651 YAOUNDE TEL: 677 91 10 18	118 077 266	140 807 140	04 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Bangangté, le 19 JUIL 2024

AMPLIATIONS

- MINMAP/Yaoundé ;
- DR-MINMAP/Ouest ;
- ARMP/O (pour publication et archivage) ;
- CAMEROON TRIBUNE (pour publication) ;
- DD-MINMAP/NDE;
- PRESIDENT CIPM (pour information) ;
- ADJUDICATAIRES ;
- AFFICHAGE;
- CHRONO/ARCHIVES.

**LE MAIRE
(Autorité Contractante)**



Aimé Niat